

Communiqué de presse

Épinal, le 11 juillet 2023

Lutte contre les feux de forêt : la préfète des Vosges visite le pelicandrome de Mirecourt

Valérie Michel-Moreaux, préfète des Vosges, s'est rendue au pélicandrome de Mirecourt où elle a rencontré les sapeurs pompiers pour une présentation des nouveaux moyens opérationnels de lutte contre les feux de forêt.

Cette lutte s'appuie notamment sur les pélicandromes. Le pélicandrome est un lieu de ravitaillement en produit retardant ou en eau des avions bombardiers. Moteurs et hélices tournants, moins de dix minutes suffisent pour faire le plein d'un Dash 8 Q400. Le pélicandrome est mis en œuvre par les services d'incendie et de secours (SIS), avec un minimum de trois sapeurs-pompiers formés au remplissage des avions.

Chaque avion peut emporter 10 tonnes d'eau et de produit retardant à chaque rotation. Au sol il faut 6 minutes pour remplir les cuves, moteurs tournant, alors que la mission se prépare.

L'aéroport d'Epinal-Mirecourt accueille depuis 2021 un pélicandrome qui **prévient et combat les incendies de forêt dans la zone-Est**, qui regroupe 18 départements et les zones frontalières d'Allemagne de Belgique du Luxembourg et de Suisse.

Depuis début juillet, le pélicandrome d'Epinal-Mirecourt a été doté d'une station mobile de retardant dans le cadre du pacte capacitaire décidé par le Président de la République.

Les équipes du SDIS ont également présenté à Madame la Préfète, un drone acquis en 2023, cofinancé par le Fonds vert (Doté de 2 milliards d'euros de crédits déconcentrés aux préfets, le Fond Vert est destiné à financer des projets dans trois domaines : performance environnementale, adaptation du territoire au changement climatique et amélioration du cadre de vie).

Le dispositif opérationnel de lutte contre les feux de forêt s'adapte en permanence aux nouveaux enjeux auxquels le département des Vosges est confronté.

Le savez-vous?

Le nom de pélicandrome provient de l'indicatif radio des Canadair, avions bombardiers de la Sécurité civile, qui sont appelés « Pélican ».

Cabinet Bureau de la communication interministérielle

Tél: 03 29 69 88 88

Mél : pref-bci@vosges.gouv.fr prefet.vosges/@prefet88







